CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95584** **VALABLE JUSQU'AU** **26/03/2027**

ÉDITÉ LE 14/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2011

Raison sociale : SARL ARISOY FRERES

Forme juridique : SARL

Capital : 80 000

146 RUE BLANCHE SELVA
ZAC DE BEL AIR
66000 PERPIGNAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 2011B00414

Siret : 531 341 501 00041

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9263554

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5080606704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5080606704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 04 68 35 61 43 **Fax :**

Portable : 06 25 05 34 29

Responsabilité légale :
ARISOY TANER GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet : http://www.arisoy.vwsite.fr

E-mail : arisoybatiment@gmail.com

Effectif moyen : 41 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 130 040 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	41	14/01/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.